

## LA FORMATION RÉFÉRENT

*Le référent accompagne les projets d'inclusion au sein de sa crèche et en Partenariat avec le Pôle Ressources.*

*L'objectif est de former un professionnel de la petite enfance par structure et les assistants maternels qui le souhaitent.*

*Les professionnelles formées devront s'engager à prendre en compte les besoins spécifiques de l'enfant présentant des besoins particuliers, dans le cadre "L'égalité des chances", afin qu'il puisse être accueilli et bénéficier d'un accompagnement de qualité au sein d'un ÉAJE ou du domicile d'un assistant maternel.*

*À l'issue de cette formation une charte tripartite devra être signée afin que chaque personne tienne ses engagements.*



**Charte du référent Pôle  
Ressources Handicap et Petite  
Enfance**